ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

DÉPARTEMENT DU RHONE — 1re CIRCONSCRIPTION

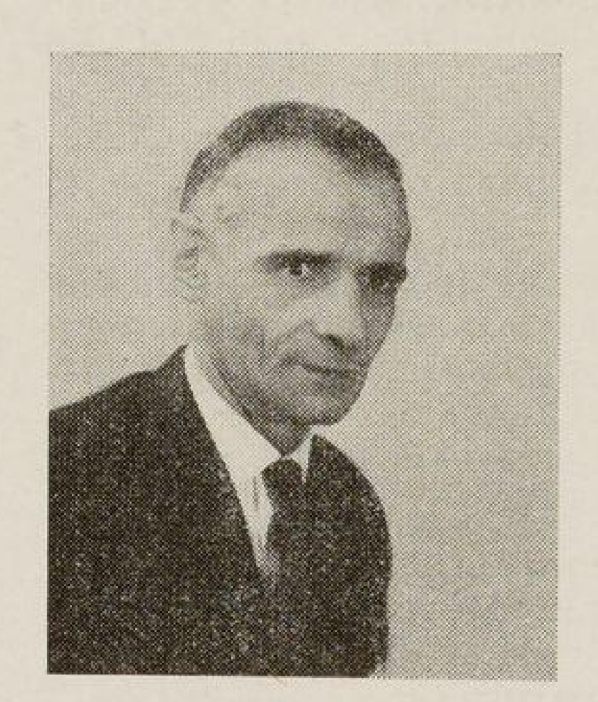
MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le Président de la République sera élu au suffrage universel.

Le Général de Gaulle reste en fonction; la querelle est close.

Le M. R. P. souhaite le rétablissement d'une collaboration efficace entre l'exécutif et le législatif.



Le M. R. P. n'est pas un parti comme les autres, et son passé récent est gage de sa conduite à l'avenir.

Partisan de la stabilité de l'exécutif, il a soutenu sans défaillance les gouvernements auxquels il participait, et n'a jamais pratiqué l'**Opposition systématique** aux autres.

Après le 13 mai 1958 qu'il n'a préparé ni de près, ni de loin, il a continué la même politique soutenant le Général de Gaulle dans tous les aspects positifs de son action : Réforme des institutions, Indépendance de l'Afrique noire, Fin de la guerre d'Algérie.

Il n'a pas pour autant été **Inconditionnel.**

Il a su marquer sa réticence devant la force de frappe.

Principal promoteur de l'**Europe unie,** la démission spectaculaire de tous ses ministres a constitué un avertissement vigoureux contre une conception trop étroite de l'Europe des patries.

L'**Action des élus du M. R. P.** dans la prochaine législature portera essentiellement sur les points suivants :

POLITIQUE INTERIEURE :

Les Institutions. — Il recherchera l'amélioration des institutions par un meilleur équilibre des pouvoirs ou par l'établissement d'un véritable régime présidentiel (projet Coste-Floret) et favorisera l'introduction dans la vie politique des responsables syndicaux et économiques.

L'Avenir des Jeunes, ce qui suppose : un immense effort en faveur de l'**Education Nationale et de l'Enseignement Professionnel** pour le rendre accessible à tous, cet effort devant s'étendre à tous les ordres et à tous les établissements d'enseignement, au logement des étudiants et des jeunes travailleurs, à l'équipement culturel et sportif.

Une politique économique soumise à une planification souple par région, en vue de parvenir à la création des emplois nouveaux nécessaires (100.000 emplois à créer à Lyon d'ici 1975).



Une politique du logement plus dynamique et plus humaine. Le nombre de logements construits annuellement doit augmenter, et tout quartier nouveau doit être doté des équipements sociaux et humains nécessaires à la vie de ses habitants.

Une Politique Sociale, c'est-à-dire :

Une meilleure répartition du revenu national ;

La promotion du travail sous toutes ses formes ;

La poursuite de l'action sociale à l'égard de l'enfance, des vieillards, des malades et de toutes les catégories sociales défavorisées ;

Le développement de la politique familiale.

L'Intégration fraternelle des Rapatriés d'Afrique du Nord.

POLITIQUE INTERNATIONALE

Action en faveur de l'union politique et économique de l'Europe;

Aide désintéressée aux pays sous-développés;

Coopération avec les pays d'Afrique de langue française;

Maintien de l'Alliance Atlantique.

Les Elus lyonnais du M. R. P., suivant en cela l'exemple du Maire de Lyon et du Président du Conseil général, auxquels ils apportent une collaboration loyale, entendent se consacrer à leur tâche d'administrateur local. La représentation politique sur le plan national, et l'administration quotidienne d'un département ou d'une ville sont difficilement compatibles. C'est pourquoi dans la 1re et la 2e circonscriptions : **Philomène MAGNIN,** adjointe au Maire et Conseillère générale, et **Louis CHAINE,** Conseiller général, sont suppléants de **Jean SALLES** et **Henri PALLIERE.**

Henri PALLIERE, comme la plupart des candidats M. R. P., est un homme neuf. Il vient à la politique après avoir assumé pendant de nombreuses années une importante activité sociale et syndicale.

Il fut responsable des Mouvements de jeunesse, du mouvement Jeune Patron, administrateur de la Sécurité sociale et, actuellement, son activité sociale s'exerce principalement dans le domaine des H. L. M., de la protection de l'Enfance, ainsi que dans le secteur hospitalier.

Louis CHAINE se présente comme suppléant. Conseiller général depuis 1961, il apporte au sein de cette Assemblée, toute son expérience et son dévouement.

Les Candidats des circonscriptions lyonnaises du M. R. P. : **Jean SALLES, Pol JOATTON, Henri PALLIERE,** se présentent pour servir et non pour satisfaire une ambition personnelle si légitime soit-elle.

Voter **Henri PALLIERE,** c'est voter pour une **DEMOCRATIE NOUVELLE** en marche vers l'Avenir.

VOTEZ

Henri PALLIÈRE

Ingénieur

SUPPLÉANT

Louis CHAINE

Notaire

Conseiller général

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, 3, rue Sainte-Catherine, Lyon